Direction Sport Jeunesse Vie Associative et Participative / MCLG

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

(ordre du jour du 23 janvier 2026)

PRINTEMPS DES FEMMES ET DES FILLES - EDITION 2026 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « FAMILLES ACTIVES AU CENTRE SOCIAL »

Rapporteur : Christophe HARDY

Conformément à la volonté de la municipalité de proposer autour de « la Journée Internationale des Droits des Femmes » un temps d'expression citoyen, la manifestation « Printemps des Femmes et des Filles » est organisée chaque année et sa programmation est définie par un collectif de partenaires associatifs, de structures culturelles et de citoyens intéressés par le sujet.

La coordination de ce collectif est assurée par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale au sein de l'association « Familles Actives au Centre Social », association qui assure donc la maîtrise d'ouvrage de l'opération par convention signée avec la Ville.

L'édition 2026 se déroulera **du 4 au 14 mars** autour de la thématique : « Semer, s'aimer et se libérer ».

De nombreuses animations proposées par de nombreux partenaires se dérouleront dans différents lieux de la ville : au Centre Social, aux Ateliers, à la Médiathèque, à la Coursive, au Conservatoire de Musique, à l'Espace Jeunes « la Rencontre », au Café-Concert Le Coquelicot, au Cinéma « Le Club ».

Les animations ont différentes entrées : concerts, expositions, conférence gesticulée, atelier shooting photo, échanges, ciné-débat, rencontre littéraire, débat citoyen…

Les objectifs de la manifestation : promouvoir une action collective culturelle intergénérationnelle, animer une réflexion partagée autour de la journée internationale des femmes, développer l'expression et l'engagement des associations locales, de leurs adhérents et plus largement des citoyens du territoire.

Le budget prévisionnel de l'édition 2026 s'élève à 7 473 € (et 13 300 € correspondant à une évaluation des différentes valorisations : temps de travail de la coordonnatrice, temps bénévole des partenaires associatifs, supports de communication réalisés par la Ville de Fougères).

Pour l'aide à la réalisation de l'édition du « Printemps des Femmes et des Filles 2026 », l'association « Familles Actives au Centre Social » sollicite le renouvellement de l'aide financière de la Ville de FOUGERES par l'attribution d'une subvention de 2 550 €.

Il vous est donc proposé, avec l'avis favorable unanime de la commission « Culture, Patrimoine et Economie Touristique » réunie le 12 janvier 2026, d'attribuer une subvention d'un montant de 2 550 € à l'Association « Familles Actives au Centre Social ».

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 de la Commune.

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 17/02/2026 15:47:09

ADOPTE – 2 ABSTENTIONS (Mme D'ORSANNE et Mme LOOTEN)

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères



Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-17T15:47:14+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 17/02/2026 15:47:09